

**Rendez-vous sur  
l'eau à Québec  
Pascal BONNETAIN  
Président EPTB  
Ardèche**



**Vice-président  
29 05 2013  
AFEPTB**



**Partenariat  
AFEPTB**





## Sommaire

- 1/ Quelques mots sur l'AFEPTB et ses membres
- 2/ Historique sur la gestion des inondations en France : une évolution des philosophies
- 3/ Organisation des politiques publiques de gestion et de prévention des risques inondations en France
- 4/ Les EPTB, une réponse adaptée à la nécessité de se mobiliser et d'agir à l'échelle du bassin versant
- 5/ Le PAPI, un outil pour la concertation et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage : exemple de l'Ardèche



# 1/ Quelques mots sur l'AFEPTB et ses membres



Association Française des EPTB  
 EPTB reconnus, en démarche de reconnaissance, aire d'intervention, membres de l'AFEPTB



Document réalisé par l'EPTB Dordogne - 14/11/2012

- Les EPTB œuvrent à la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ce qui comprend la prévention et la gestion du risque inondation
- Les EPTB couvrent à peu près 80% du territoire métropolitain se sont regroupés au sein de l'Association française des EPTB en 1999
- L'AFEPTB est présidée depuis 2011 par Daniel MARCOVITCH (Conseiller de la ville de Paris, premier Vice-



## 2/ Historique sur la gestion des inondations en France : une évolution des philosophies

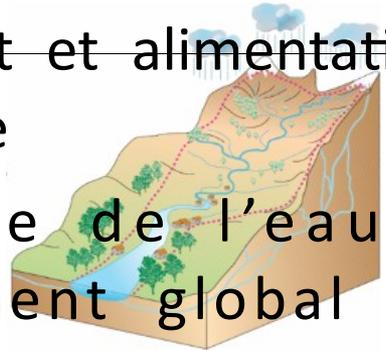
- Jusqu'à un passé très récent, les politiques publiques de lutte contre les inondations en France visaient à contrôler le débit des rivières en crue ou alors à contenir les submersions marines (les ouvrages de protection contre les inondations étaient la seule bonne solution)
  - ✓ Conséquence : développement de l'urbanisation dans les vallées et densification des espaces urbains en zone inondable
- A l'occasion des nombreuses crues des trente dernières années les acteurs des territoires ont pris conscience de la très grande vulnérabilité des zones urbaines
- Nouvelle philosophie :
  - ✓ Les inondations correspondent à un phénomène naturel bénéfique pour le fonctionnement naturel du cours d'eau et des milieux aquatiques
  - ✓ Combinaison des actions de protection traditionnelle ou de conception récente (sur-stockage et ralentissement dynamique) avec d'autres plus novatrices, liées à la prévention (informations, développement de la culture du risque, réduction de la vulnérabilité...).



# 3/ Organisation des politiques publiques de gestion et de prévention des risques inondations en France

La politique de l'eau en France est basée sur une approche par bassin versant

- Petit cycle de l'eau = assainissement et alimentation en eau potable
- Grand cycle de l'eau = fonctionnement global de l'hydrosystème



La gestion et la prévention des risques inondations sont réfléchies comme une 306-0- composantes du grand cycle de

Association Française des EPTB  
 EPTB reconnus, en démarche de reconnaissance, aire d'intervention, membres de l'AFEPTB





# 3/ Organisation des politiques publiques de gestion et de prévention des risques inondations en France

## Organisation territoriale et rôle des acteurs en matière d'inondation :

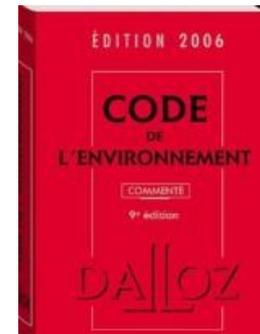
### La commune :

- prend les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des administrés face aux inondations.
- met en place des moyens de prévention des risques majeurs et prépare la gestion de crise
- alerte la population, dirige les opérations de secours et prend des mesures de sauvegarde
- provoquer l'intervention du préfet quand les sinistres dépassent l'échelle communale
- réalise les documents communaux d'urbanisme.

### L'Etat :

- assure la prévision et l'alerte sur les grands axes hydrographiques.
- met à disposition du public les informations en temps réel sur les crues.
- instruit les documents qui déterminent les règles d'urbanisme
- Est responsable de la gestion de crise à l'échelle supra communale

Les particuliers et les entreprises doivent respecter les prescriptions en matière d'urbanisme afin de ne pas aggraver la vulnérabilité des habitations.





## 4/ Les EPTB, une réponse adaptée à la nécessité de se mobiliser et d'agir à l'échelle du bassin versant

### Le rôle des EPTB :

- Informer, animer et coordonner les collectivités à l'échelle du bassin versant.
- Fédérer les collectivités et mettre en place des politiques partenariales (solidarité amont-aval, rural-urbain et rive gauche-rive droite). L'EPTB un outil aux services d'une concertation fonctionnelle, permettant une utilisation optimale des fonds publics.
- Porter la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux à l'échelle du bassin versant et soutenir la maîtrise d'ouvrage locale notamment à travers l'appui technique.
- Participer à la cohérence et à l'harmonie de la mise en œuvre des Directives européennes en synergie avec l'Etat et les Agences de l'eau. A ce titre, les EPTB assurent l'interface entre les collectivités, les services de l'Etat et les usagers de la ressource en eau.

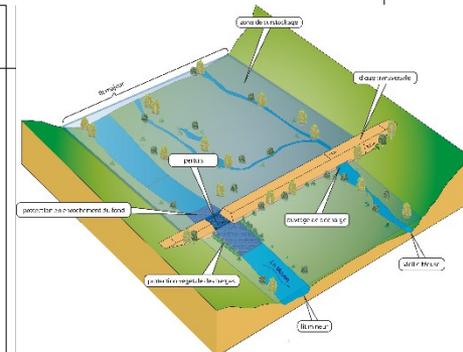




# 4/ Les EPTB, une réponse adaptée à la nécessité de se mobiliser et d'agir à l'échelle du bassin versant

**Les actions caractéristiques des EPTB en matière de prévention et de gestion du risque inondation :**

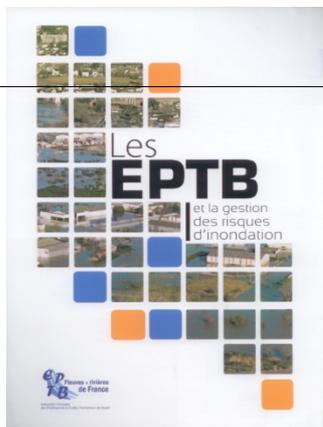
- \_ L'amélioration de la connaissance grâce aux modélisations hydrauliques
- \_ La protection des zones à enjeux par l'écrêtement des crues via des ouvrages structurant (techniques des années antérieures) et/ou la mise en place d'ouvrages de ralentissement dynamique (logique amont - aval)
- \_ Le développement de la conscience du risque avec notamment des animations pédagogiques et la pose de repères de crue qu'ils réalisent ou qu'ils financent
  - La sensibilisation du grand public sur les comportements à adopter et les règles de sécurité à respecter en cas d'inondation





## 4/ Les EPTB, une réponse adaptée à la nécessité de se mobiliser et d'agir à l'échelle du bassin versant

Les actions caractéristiques des EPTB en matière de prévention et de gestion du risque inondation :



Ž La mise en place d'opérations de réduction de la vulnérabilité des acteurs économiques (site industriel), des particuliers (habitats) ou encore des exploitations agricoles.

Ž L'accompagnement des communes dans la réalisation de leur plan communal de sauvegarde.

└ Participer à la mise en place et à l'amélioration de systèmes de prévision et d'alerte.

└ Mettre en place et piloter un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)



## 5/ Le PAPI, un outil pour la concertation et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage : exemple de l'Ardèche

- Les Programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI) sont des outils d'accompagnement de la politique de prévention des risques d'inondations qui complètent les dispositifs réglementaires.
- Mis en place depuis 2003, ils contractualisent des engagements de l'Etat et des collectivités territoriales pour réaliser des programmes d'études et/ou de travaux.
- Il s'agit d'un outil opérationnel partenarial basé sur la concertation. Ils constituent un levier essentiel de la réalisation coordonnée d'actions de prévention entre l'Etat et les collectivités territoriales



Merci de votre attention